

FESTIVAL international du film de BELFORT

RÈGLEMENT

EntreVues, Festival international du film de Belfort, est **compétitif**. Il est ouvert aux cinéastes de tous pays, **présentant une première, deuxième ou troisième œuvre dans sa catégorie** (long ou court métrage, fiction ou documentaire), **réalisée après mai 2009**, n'ayant pas eu de diffusion commerciale en France, en salle ou sur une chaîne de télévision nationale. Toutefois, l'organisation du festival pourra décider d'accepter les courts métrages de fiction qui auraient déjà été diffusés sur une chaîne de télévision si l'impact de cette diffusion était considéré comme mineur.

EntreVues aura lieu à Belfort du **27 novembre au 5 décembre 2010**.

LA PARTICIPATION À LA COMPÉTITION EST GRATUITE.

INSCRIPTIONS

Elles doivent être effectuées en ligne sur le site www.festival.entrevues.com avant le 2 septembre 2010

SÉLECTION

Le visionnage de sélection peut se faire sur DVD ou sur copie film (35mm)

Les DVD devront être adressés à

ENTREVUES / FESTIVAL DU FILM DE BELFORT

1 boulevard Richelieu
90000 BELFORT

Les DVD des œuvres non sélectionnées pourront être retournés dès la première semaine de décembre 2010, uniquement sur demande et ce avant le mois d'avril 2011.

COMPÉTITION

En cas de sélection du film, des photos du film et du réalisateur ainsi que sept copies DVD vous seront demandées dans les plus brefs délais.

Les œuvres retenues seront projetées en support film ou vidéo (voir formats acceptés ci-dessous). Le DVD n'est pas admis comme support de projection. Les films projetés sur support numérique devront être techniquement conformes au cahier des charges ci-dessous.

EXTRAITS

Des extraits des films sélectionnés (d'une durée de moins de trois minutes) pourront être utilisés

JURYS ET PRIX

Les jurys du festival et le public décernent les prix.

La production, le distributeur, l'auteur d'un film récompensé s'engagent à faire mention de cette distinction dans le matériel édité pour sa promotion et sa diffusion et notamment sur l'affiche et le dossier de presse du film.

REPRISES

Les films sélectionnés pourront être projetés dans le cadre de reprises éventuelles de la totalité ou d'une partie de la sélection en Franche-Comté, à Paris ou en région parisienne (3 projections au maximum)

EXPÉDITION DES FILMS SÉLECTIONNÉS

Le transport ALLER des copies est obligatoirement à la charge des participants.

-pour les films en provenance de l'étranger, contacter le bureau parisien au +33 1 43 62 56 93

-pour les films français, envoyer la copie à :

FESTIVAL DU FILM DE BELFORT, ENTREVUES

1 boulevard Richelieu
90000 BELFORT

ASSURANCE

Le festival assure les copies de leur date d'arrivée à Belfort ou à Paris, jusqu'à leur renvoi. En cas de sinistre, la responsabilité du festival ne sera engagée que sur la valeur de remplacement de la copie ou de la partie concernée. L'association *Cinéma d'aujourd'hui* et les responsables du festival sont chargés de régler tous les cas non prévus dans le présent règlement et d'accorder des dérogations éventuelles aux dispositions ci-dessus.

L'inscription et la participation au festival impliquent l'acceptation du présent règlement.

CAHIER DES CHARGES POUR LA DIFFUSION

Supports acceptés : **35mm, 16mm, Beta Num, Beta SP, DVCAM**

Standards de diffusion acceptés : **PAL, NTSC (sauf pour le DVCAM : PAL uniquement)**

Formats d'image acceptés : **4/3, 16/9**

Nature du son : **Mono, Stéréo**

Normes de diffusion : chaque film vidéo doit posséder en début de bande les normes ci-dessous afin de pouvoir régler les niveaux avant la diffusion. Ces normes doivent bien correspondre au contenu du programme : **2 minutes de mire de barres avec 1000 HZ à -18dBfs (piste 1 & 2)**

ORGANISATION

Présidé par Etienne Butzbach, maire de Belfort le Festival est co-organisé par *Cinémas d'Aujourd'hui* et la Ville de Belfort, avec la collaboration de la Cinémathèque Française. Il bénéficie du soutien du Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté et Centre National de la Cinématographie), du Conseil Général du Territoire de Belfort, du Conseil Régional de Franche-Comté, de la fondation Groupama Gan pour le Cinéma, de la S.E.M.P.A.T., de la FNAC, de la SACD, de la SACEM et du Cinéma Pathé Belfort.

Déléguée Générale : Catherine BIZERN - festival.entrevues@wanadoo.fr / Coordination : Michèle Demange - Direction de l'Action culturelle - Hôtel de Ville - 90 020 BELFORT cedex - France .Tel : (+33) 3 84 22 94 44 / Fax : (+33) 3 84 22 94 40 / infos@festivalentrevues.com
Bureau Parisien : Christian BORGHINO, Cécile CADOUX – Tel : (+33) 1 43 62 55 45 / festival.entrevues@wanadoo.fr